

Le 1^{er} juin, à l'occasion d'une commission paritaire CC66, c'est à Paris que les salariés de la BASS réunis à l'appel de sud ont exprimé leur colère ... Le 7 octobre, c'est encore plus nombreux à Nantes, à l'occasion du congrès de la FEHAP, qu'il faut à nouveau, exprimer collectivement, notre refus de révision et/ou de dénonciation de nos conventions collectives...



CC51, CC66, CLCC, Croix Rouge, CHRS Conventions menacées Tous en grève Tous à Nantes le 7 octobre !

Nos conventions menacées

Après la CC66, la CC51 les adhérents (employeurs) FEHAP (CC51) réunis en Assemblée Générale ont voté la casse de la CCN51, par un accord de révision présenté aux organisations syndicales. La FEHAP souhaite que celui-ci soit conclu pour son assemblée générale de 2011, Un calendrier précis et serré des négociations est instauré, la FEHAP veut aller vite, très vite !

Que veulent les employeurs FEHAP ?

- ⇒ Remettre en cause le caractère national de la CCN51 qui garantit les mêmes droits aux salariés sur l'ensemble du territoire, particulièrement sur les rémunérations et l'organisation du travail.
- ⇒ Mettre en place des **coefficients « plancher »** qui pourraient être complétés par des éléments de rémunération à caractère non obligatoire pour les établissements. Elle se contenterait au niveau national de fixer un salaire **minimum et un salaire maximum**.
- ⇒ Valoriser individuellement les salariés
- ⇒ Minorer l'importance donnée à l'ancienneté,
- ⇒ Intégrer des nouveaux métiers nés de l'évolution des techniques

Ils veulent aussi, « revisiter » d'autres domaines de la convention collective :

- jours fériés
- Prime décentralisée
- indemnités conventionnelles de rupture
- procédures disciplinaires
- Procédures de licenciement économique

- Majorations pour heures supplémentaires effectuées la nuit, les dimanches et jours fériés
- Etc ...

L'étape suivante est de rassembler toutes les conventions collectives de la branche sanitaire et sociale dans une seule convention unique...

Mais de Bas Niveau !

Ne les laissons pas faire !

Ca suffit ! Les salariés de la CCN51 ont assez payé. **En 2000**, blocage des salaires pour financer l'accord RTT. **En 2003**, la rénovation a lésé un grand nombre de salariés. **En 2009**, réécriture de la CCN51 pour la mettre en conformité avec les textes réglementaires.

La convergence des luttes des salariés de la branche s'impose ! *En 10 ans, on est passé d'une convention collective reconnue intéressante par tous, à une convention où les deux premiers coefficients sont en dessous du SMIC et qui se rapproche de plus en plus du code du travail !*

Mobilisons-nous !

il n'y a que le rapport de force, qui pourra peser sur le processus de casse de la CCN51 engagé par les employeurs FEHAP, et l'ensemble des employeurs de la branche BASS (ou UNIFED) !

C'est tous ensemble, salariés des établissements CC51, CC66, CLCC, Croix- Rouge, CHRS que nous ferons reculer employeurs et financeurs...

**Soyons nombreux
Le 7 octobre à Nantes
A l'occasion
du congrès de la FEHAP
Pour interpeller nos employeurs
Et sauver nos conventions
collectives !!!**

